Communiqué de presse

Mutuelle Solidaire :
déjà 1 463 Samariens protégés en 5 mois

Amiens, le vendredi 4 juillet 2025

Lancée en janvier 2025 à l'initiative du Département de la Somme et de la Ville d'Amiens, la Mutuelle Solidaire connaît un démarrage encourageant : 1 463 personnes sont désormais couvertes par l'un des contrats proposés, confirmant un réel besoin d'accès à une complémentaire santé accessible pour tous.

1 463 bénéficiaires en cinq mois

Au 4 juin 2025, la Mutuelle Solidaire a permis à 1 463 personnes de bénéficier d'une protection santé adaptée. Le nombre de personnes couvertes a presque triplé en trois mois avec 523 adhérents au début mars 2025

La Mutuelle Solidaire compte ainsi 940 adhérents principaux, 312 conjoints et 211 enfants qui bénéficient également du contrat. Les données d'adhésion montrent une bonne implantation dans l'ensemble du département, en milieu urbain comme rural.

Les habitants d'Amiens représentent 332 adhésions, 608 dans le reste du département, soulignant une diffusion équilibrée.

Le public est majoritairement senior avec une moyenne d'âge des adhérents de 59 ans. 74 % des adhérents ont plus de 50 ans. La Mutuelle Solidaire répond donc prioritairement à un public parfois exclu des complémentaires santé classiques.

Ces chiffres témoignent d'un premier succès pour ce dispositif à l'initiative du Département et de la Ville d'Amiens, confirmant ainsi l'importance des besoins de soins renforcés auprès des habitants.

Un outil solidaire au service des Samariens

Pour rappel, la Mutuelle Solidaire est destinée à tous les habitants de la Somme, sans condition d'âge ni de ressources. Toutefois, la plupart des habitants étant couverts par une mutuelle employeur, elle s'adresse principalement aux publics suivants : demandeurs d'emplois, retraités, auto-entrepreneurs, travailleurs précaires, apprentis…

Elle propose 4 niveaux de garanties à des tarifs préférentiels accessibles via une convention signée avec Mutuale.

La prise en charge de la demande est effectuée directement par les services de La Mutuelle Familiale. Pour un devis personnalisé, les demandeurs sont invités à joindre la mutuelle par téléphone au 03 44 76 61 32 ou via le site internet lamutuellesolidaire.fr.

Le Département poursuit son engagement contre le renoncement aux soins et développe une communication de proximité, notamment via à ses Maisons Départementales des solidarités et de l'insertion, en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs sociaux, pour élargir encore l'accès à cette mutuelle solidaire.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme : ***« Ce premier bilan conforte l'utilité sociale de la Mutuelle Solidaire. Avec plus de 1 400 personnes couvertes, nous répondons concrètement à un enjeu de santé publique : permettre à chacun, quels que soient son âge, ses revenus ou sa situation, d'accéder à une complémentaire santé de qualité. Nous continuons à faire connaître ce dispositif sur l'ensemble du territoire, en lien avec les collectivités locales et les acteurs sociaux, pour que personne ne reste sans solution de couverture santé. Ces chiffres confirment la pertinence et la portée sociale de cette initiative ».***

Pour Hubert de Jenlis, Maire d'Amiens ***: « Ce bilan positif confirme que la Mutuelle Solidaire répond à un besoin très concret chez de nombreux Amiénois. Trop de nos habitants renoncent encore à se soigner faute de moyens : ce dispositif leur offre enfin une solution accessible et de qualité. Pensée pour être simple, humaine et sans barrière d'accès, elle incarne notre engagement pour plus de justice sociale et de proximité. Grâce à ce partenariat avec le Département de la Somme, nous agissons concrètement pour améliorer la santé et le quotidien des Amiénois. »***

Contacts presse :

Éloïse DEVRED - 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - presse@somme.fr
Sandrine GANDEGA-DELANNOY - 06 34 23 05 12 - s.gandega@amiens-metropole.com